

### Motion

#### [Sur l'affichage des résultats des candidats admissibles sur le site des concours CNRS](#)

Antoine Petit, PDG du CNRS, a décidé unilatéralement de changer les règles d'affichage des jurys d'admissibilité aux concours de recrutement du CNRS. Au lieu d'un affichage « par ordre de mérite », selon ce qui était pratiqué jusqu'ici et conformément aux résultats des délibérations des jurys d'admissibilité, cet affichage sera fait par ordre alphabétique. Cette décision, prise alors même que les concours ont déjà commencé, doit se lire en rapport avec la volonté affirmée à plusieurs reprises par Antoine Petit de donner au jury d'admission une capacité de choix parmi les candidats classés par le jury d'admissibilité.

Ce classement « par ordre de mérite » est le résultat d'un travail long et précis d'évaluation des dossiers et d'audition des candidats, puis de délibération collégiale en lien avec une réflexion sur la politique scientifique à mener, informée par une connaissance des besoins dans les laboratoires et des nouveaux terrains émergents dans le champ couvert par la section. Si le jury d'admission peut veiller au respect de certains grands équilibres, notamment à la parité de genre, il n'a ni la connaissance éprouvée des dossiers des candidats, ni la perception fine des communautés de recherche et de leurs dynamiques.

Aussi la section 33 se déclare-t-elle fermement opposée à ce changement dans l'affichage des jurys d'admissibilité. Elle invite les directrices et directeurs de laboratoire ainsi que tous les membres de la communauté à diffuser largement le classement par ordre de mérite qu'elle a transmis au jury d'admission.

**Laure Quenouëlle-Corre**

**Présidente de la Section 33**

**Motion adoptée le 22 Mars 2021**  
**votants 18 : 18 oui, 0 abstention, 0 non**

Destinataires

- M. Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- M. François-Joseph RUGGIU, directeur de l'INSHS
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et CID du Comité national